

FICHE INSCRIPTION 2022/2023 JUDO – TAÏSO CLUB DU VIGNOBLE

- **JUDO** : Professeur = Monsieur Lou MENARD
- **TAÏSO** : Professeur = Monsieur Sylvain HUET

IDENTITE DU LICENCIE :

- Masculin
- Féminin

- Nouveau – ceinture : _____
- Renouvellement – ceinture : _____

NOM : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : ___/___/_____

ADRESSE COMPLETE : _____

CP : _____ VILLE : _____

TELEPHONE FIXE : ___/___/___/___/___ PORTABLE : ___/___/___/___/___

EMAIL : _____

CERTIFICAT MEDICAL (valable 3 ans pour les majeurs) ou Attestation sports mineurs : Le licencié ne pourra participer au cours que sur présentation de ces documents.

- Donné lors de l'inscription
- Validé sur le passeport (obligatoire pour les compétitions officielles)

POUR LES ENFANTS MINEURS :

Je soussigné(e) Madame, Monsieur _____

Autorise ma fille, mon fils (1) _____

- à pratiquer le _____ et à participer aux diverses rencontres extérieures du club, officielles ou non,
- autorise M. _____ ou le responsable du club à prendre toutes les décisions d'urgence selon les prescriptions du médecin, ainsi que les anesthésies, examens et transferts nécessités par son état ,
- **autorise / n'autorise pas (1) le judo club de Vallet à photographier mon enfant dans le cadre de la pratique du Judo / Jujitsu / Taïso et de les publier afin de promouvoir l'activité sportive et la vie du club,**
- certifie avoir été informé(e) que lors des compétitions officielles, un prélèvement sanguin en vue de contrôle pourra être effectué.

(1) *Rayer la mention inutile*

• COURS D'ESSAI :

Modalités : Pour pouvoir bénéficier d'un cours d'essai, le futur licencié doit s'inscrire à la Fédération Française de Judo / Jujitsu, ainsi qu'au Judo Jujitsu Taïso Club de Vallet. Il doit régler la totalité du montant des cours de l'année.

A l'issue du cours d'essai, le futur licencié validera ou non son inscription. Sans manifestation de sa part, le règlement sera encaissé sous quinzaine. Tout encaissement sera définitif.

Date prévue du cours d'essai : ___/___/_____

REGLEMENT DES COURS : Le règlement des cours se fait pour l'année entière :

- En espèces
- Par chèque : nombre de chèques = _____

SIGNATURE DU LICENCIE OU DU REPRESENTANT LEGAL :

- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et dégage donc la responsabilité du club en cas de non respect de celui-ci.

Porter la mention manuscrite « Lu et approuvé »

A Vallet, le ___/___/_____

Signature